

NOTE D'INFORMATION N°26 / 2020

Objet : Informations Kelio et Tickets restaurant

Comme évoqué dans la note N°25 du 26 juin dernier, dans la phase 3 de notre plan de déconfinement, un retour sur site est désormais OBLIGATOIRE à raison de 2 jours minimum dans la semaine. Ces jours ont été déterminés avec vos Directions et seront identiques d'une semaine sur l'autre. Un tableau de présence sur site est à votre disposition sur le répertoire C://Commun.

Voici quelques informations pratiques :

1. Gestion des présences sur site et des jours en télétravail à partir du 6 juillet :

Afin de différencier le télétravail COVID et les jours de présence sur site, Kelio sera de nouveau renseigné de la manière suivante :

- Une absence « Télétravail COVID » sur les journées travaillées à domicile dans le cadre du COVID ; les collaborateurs en télétravail ne doivent plus badger. Pour rappel : ces jours télétravaillés ne donnent pas droit à du crédit horaire.
Les journées fixes sont renseignées dans Kelio et prises en compte comme une journée complète de travail.
- Les jours de présence sur site devront être badgés comme d'habitude
 - forfait jour – 1 fois par jour,
 - forfait horaire – à chaque entrée/sortie

Pour tous les collaborateurs étant venus sur des jours non prévus dans le calendrier, ils devront adresser un mail récapitulatif au service RH (Christine ou Isabelle) à la fin de chaque mois listant les jours supplémentaires de présence sur site à intégrer dans Kelio.

2. Ouverture du RIE et tickets restaurant :

Selon les dernières informations obtenues du gestionnaire de la Tour, le restaurant de la Tour ne rouvrira pas avant début septembre, faute de commandes suffisantes. En effet, après avoir proposé un système de livraisons repas, ELIOR a décidé d'arrêter le service, 24 commandes seulement ayant été réalisées la semaine dernière.

En conséquence, un titre restaurant par jour de présence sur site sera donné au collaborateur à compter du 6 juillet 2020, conformément à la note d'information N°24.

La situation sanitaire en France s'est nettement améliorée, mais la pandémie peut repartir à tout moment.

Continuez d'être vigilants et pensez à vous protéger et à protéger les autres. **Si vous ne vous sentez pas bien, suivez les consignes indiquées dans le plan ; prenez votre température, appelez votre médecin et restez chez vous !**

Les gestes barrières ont un rôle essentiel pour réduire au maximum le risque en supprimant les circonstances d'exposition. Ils doivent être la règle chaque fois que possible ; **nous vous demandons la plus grande vigilance quant à leur respect.**

Le service RH se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Gaëlle BONTET
Ressources Humaines

